



TARIFS GESTION - LOCATION

HONORAIRES DE GESTION :

8 % TTC loyers de 0 à 700 €

7,5 % TTC loyers de 701 à 1000 €

7 % TTC loyers dépassant 1000 €

(Rémunération basée sur le loyer charges incluses, à la charge exclusive du mandant, prélevé mensuellement sur chaque relevé de compte)

GARANTIE DES LOYERS 1,75 %

HONORAIRES DE LOCATION :

Le montant des honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction du bail : 48% TTC du loyer mensuel hors charges.

Le montant des honoraires de réalisation de l'état des lieux : 24 % TTC du loyer mensuel hors charges.

Tous deux dans la limite du prix au m² autorisé par la loi.

Montant identique pour le locataire et le propriétaire.